

**Résolution de la commission de l'aménagement et de l'environnement :
«Revitalisons le Rhône Express Régional».**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors
de la séance du 23 mai 2005, dans le rapport M-438 A)

RÉSOLUTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'inviter le Conseil d'Etat à prendre en compte, dans ses études sur les transports ferroviaires à Genève, la possibilité et l'opportunité (une fois assuré le financement complet du CEVA) de réaliser une halte à Saint-Jean et Châtelaine.